



51^{ème} RALLYE DIEPPE NORMANDIE

20^{ème} RALLYE DE DIEPPE VHC 9 et 10 MAI 2025

Informations sur le dossier demande d'engagement

Toute l'équipe de Dieppe Rallye est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle édition du Rallye de Dieppe Normandie. **Pour cette année 2025, NOUVEAUTE !!! notre épreuve VHC devient manche du championnat de France des rallyes VHC.**

⇒ Nous vous demandons de remplir informatiquement les formulaires pour une meilleure lecture (au format Excel), sinon en manuel au format PDF.

⇒ La liste des documents à fournir pour le dossier d'engagement sont les suivants

- Permis de conduire pilote et copilote
- Licences pilote et copilote
- 1^{ère} page de la fiche homologation du véhicule de course (moderne)
- 1^{ère} page de passeport technique historique PTH pour le VHC
- L'autorisation du concurrent si celui-ci n'est pas membre de l'équipage
- Fiche d'enregistrement des équipements de sécurité FFSA
- Le règlement par chèque à l'ordre de **DIEPPE RALLYE** ou par virement selon le RIB ci-dessous

- 620 euros pour le rallye moderne
- 550 euros pour le rallye VHC et 480 euros pour les licenciés ASA Pays de Dieppe

⇒ **SHAKEDOWN** de 2.2km le Vendredi 9 Mai de 09h00 à 13h00, au tarif de 120 euros et 70 euros pour les licenciés Asa Pays de Dieppe

⇒ Le dossier complet est à envoyer à

Hubert VERGNORY Villa Berigny 2 rue de la petite chasse 76200 DIEPPE

Tel : 06 69 47 98 45 - Mail : dieppe-rallye@orange.fr

⇒ Nous rappelons que les vérifications administratives obligatoires auront lieu lors de la remise de votre carnet d'itinéraire, seul une légère permanence aura lieu lors des vérifications techniques.

⇒ Chaque équipage devra présenter au H-10 (avant le départ) le Vendredi 9 Mai au CRAC présent au parc de départ les originaux de leurs licences et permis de conduire.

⇒ Rappel des dates de reconnaissances

- **Samedi 3 Mai 2025 de 9h00 à 18h00**
- **Dimanche 4 Mai 2025 de 8h30 à 18h00**
- **Jeudi 8 Mai 2025 de 8h30 à 18h00**
- **Vendredi 9 Mai 2025 de 8h30 à 17h00**

⇒ **Pour la distribution des carnets d'itinéraire, 2 lieux de distribution !!!!!**

- Le 3 et 4 Mai chez Loulou à 76590 Belmesnil à partir de 8h30
- Le 8 et 9 Mai à l'Hippodrome de Dieppe à 76370 Rouxmesnil-Bouteilles à partir de 8h30

⇒ Comme en 2024 avec la mise en place de la Géolocalisation, distribution du traceur lors des vérifications Techniques contre un chèque de caution de 200€ au nom de Dieppe Rallye

⇒ Information pour règlement par Virement au nom de Dieppe Rallye

Banque Crédit Mutuel Dieppe

IBAN : FR76 1027 8021 5700 0146 7794 505

BIC : CMCIFR2A

